

n'a pas empêché certaines personnes de parler d'égalité dans les sacrifices.

Ce mouvement a-t-il pour but de stabiliser les approvisionnements de sucre? Les phrases vagues prononcées l'autre jour l'ont également insinué. Alors pourquoi tente-t-on de placer le Canada à la merci d'un groupe de sociétés puissantes de banquiers et d'étrangers qui exercent leur contrôle, directement ou indirectement, sur les usines des grandes régions productrices de sucre d'où le Canada doit tirer sa provision de sucre de canne? Pour stabiliser les approvisionnements de sucre au Canada, il faudrait y établir l'industrie du sucre de betterave. Que le Gouvernement dépense 35 millions de dollars pour ériger des usines d'une capacité de 1,600 tonnes dans Ontario, Québec, le Manitoba, la Colombie-Britannique et l'Alberta, à titre de mesure de guerre. On pourrait récupérer en dix ans le coût de ces fabriques, même en exigeant des prix raisonnables, sans compter les nombreux avantages qu'en retirerait le Canada; élément précieux de stabilité, source de revenu, sécurité, force, intégrité financière, foyers solides, population accrue, prospérité, bonheur et indépendance.

M. MacNICOL: L'honorable député pourrait-il nous dire, à titre de renseignement, si l'on peut tirer de la betterave un sucre d'aussi bonne qualité que le sucre de canne?

M. BLACKMORE: Oui. J'ai discuté ce point à fond dans mon discours du 26 juin dernier et si l'honorable membre veut se donner la peine de consulter le hansard de cette date, il verra que j'ai prouvé hors de tout doute, que le sucre de betterave vaut, à tous points de vue, le sucre de canne.

M. MARTIN: Au point de vue de la valeur nutritive.

M. BLACKMORE: A tous égards.

M. MARTIN: L'honorable député a raison.

M. BLACKMORE: Le Gouvernement serait-il sage de se lancer dans une telle entreprise? Il avance actuellement des sommes considérables aux fabricants de munitions et il consacrerait sous peu énormément d'argent à la construction de logements; or, ces initiatives lui méritent nos félicitations car elles sont parfaitement justifiables. En plaçant ainsi des deniers publics dans l'industrie du sucre de betterave le Gouvernement nous assurerait un approvisionnement suffisant de sucre, non seulement pendant la guerre, mais aussi pour l'après-guerre.

Pour se faire une idée de la solidité de ce projet, il suffit de consulter les statistiques de production des usines Raymond, situées dans ma circonscription. Ces établissements furent

fondés en 1925, pendant cette période de fièvre qui a précédé 1930, alors que le blé se vendait très cher, que les moissonneurs étaient hautement rémunérés et que la manutention de cette denrée entraînait des déboursés considérables. Il était alors très difficile de trouver des gens prêts à planter et à manutentionner les betteraves moyennant une rémunération qui eut permis aux producteurs de faire suffisamment de bénéfices pour continuer ses opérations; cependant, la compagnie Raymond traversa ces années avec calme, nonobstant le fait qu'en 1928, au début d'octobre, je crois, une gelée sans précédent détruisit la récolte de betteraves et fit subir des pertes considérables à cette industrie. L'entreprise Raymond n'en continua pas moins avec succès ses opérations. Et, ce qui est encore plus remarquable, la maison Raymond a pu non seulement survivre, mais aussi faire une concurrence heureuse au sucre de canne, alors que les prix, aux raffineries de Montréal, étaient les suivants—il s'agit là, bien entendu, des prix aux raffineries, moins la taxe de vente, et non les prix aux grossistes:

Année	Prix cents
1930	4.754
1931	4.552
1932	4.378
1933	4.323
1934	3.875
1935	3.832
1936	3.626
1937	4.006
1938	3.895
1939	4.109
1940	4.754

Pendant ces années, le prix du sucre au Canada était aussi bas que dans la plupart des autres pays. Le cours du sucre au Canada était le plus bas de tous les pays producteurs. La fabrique de sucre de betteraves à Raymond, plus tard établie à Picture Butte, n'en soutint pas moins très heureusement la concurrence. Elle est en mesure de grandir et de s'améliorer plus que jamais, pourvu qu'il se trouve au Canada des gens assez intelligents pour le lui permettre.

M. CASTLEDEN: Qui tente de l'en empêcher?

M. BLACKMORE: C'est là une intéressante question que j'aborderai dans un instant. Les raffineries canadiennes ont donné instructions aux producteurs de sucre de betterave de réduire leurs cultures de 1,300 acres en regard de l'an dernier. Elles allègent que leurs magasins contiennent 200,000 sacs de sucre de 100 livres que le régisseur, aux termes du décret du conseil, aurait dû accepter d'elles, mais qu'il a choisi de leur laisser, les